

Des aménagements pour que l'herbe soit plus verte à Spanu

Sous haute tension, la biodiversité de ces 66 hectares de la commune de Lumio est soumise à la surfréquentation touristique ainsi qu'à la prolifération des plantes invasives. Le Conservatoire du littoral repense, pour cette année, l'organisation du site qu'il protège

Des plaques d'immatriculation étrangères s'entassent au bout d'une route goudronnée, sur un vaste parking bordé de myrte, d'immortelle, de griffes de sorcière, qui s'ouvre sur la plage entre la baie d'Algajola et la marine de Sant'Amroggio. Il fait 17 degrés à Lumio, en ces jours de février, la pointe de Spanu est déjà envahie par les automobilistes. "À partir d'avril, et pendant près de cinq mois, plusieurs milliers de voitures, de quads, de 4x4, de bateaux, de vélos ravagent l'écosystème, déplore Dominique Colombani, propriétaire depuis 1978 de l'unique construction du site, l'ex-discothèque *Le Rocher*, implantée à la limite du domaine maritime. En période estivale, on observe le pire du tout-tourisme: ce lieu de villégiature est utilisé comme décharge où gravats et autres poubelles sont déversés. "Le milieu naturel, "fragilisé", se détériore "en raison d'une surpopulation croissante, renchérit Frédéric Giuntini, président de l'association de protection de l'environnement I Sbulca mare. Les eaux sont polluées, la fréquentation n'est pas maîtrisée, le parking est grand, facile d'accès et constamment plein. Les voitures se garent ensuite le long des chemins." Afin de réhabiliter paysage et écologie, le Conservatoire du littoral a acquis, en l'espace de dix ans, entre les années 80 et 90, les soixante-six hectares de ce bout de Balagne.

Économie des ressources

Ici, plusieurs maisons témoins ont été démolies il y a presque qua-



Derrière des rochers sculptés par la mer, une ancienne discothèque de 600 m² de pierres est la seule construction tolérée au cœur de ce poumon vert.

rante ans, rappelle Bénédicte Benoit-Sisco, adjointe pour les rivages à l'établissement public.

Mais la pointe de Spanu a vieilli depuis, rattrapée par l'activité humaine ou encore par l'héritage d'un parcours golfique, qui a modifié sa topographie et favorisé la propagation des espèces envahissantes.

"Réorganiser l'accueil du public, reculer l'aire de stationnement trop proche de la mer, qui n'est plus dans les standards, créer un réseau de sentiers, reclasser la végétation, arracher les griffes de sorcières permettra la restauration de cette zone, assure Bénédicte Benoit-Sisco. Cela demande du temps, des moyens financiers et humains." La maîtrise

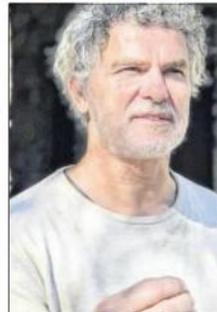
d'œuvre des travaux, chiffrés à 800 000 euros, pourrait débuter cette année.

"Points d'information et signalisations doivent être privilégiés sur place pour sensibiliser l'afflux de visiteurs à un tourisme durable", estime Anne-Marie Piazzoli, directrice de l'office de tourisme Calvi-Balagne.

Le littoral constitue, pour l'ensemble de la région, un patrimoine naturel attractif. "Il faut arriver à protéger cette richesse sans la sanctuariser, l'interdire d'accès ou créer de la distance avec le public."

L'enjeu est de concilier, une fois de plus, développement économique et écologie.

LÆTITIA MARTINI



Pour le propriétaire, Dominique Colombani, "on s'autocolonise".

583 ha de rivage gardés en Balagne

"La microrégion est très touristique, en mutation perpétuelle, avec une urbanisation conséquente, une voie ferrée et des routes qui longent les côtes", résume le directeur du Conservatoire du littoral Michel Muracciole.

251 hectares de la presqu'île de la Revellata, à Calvi, sont en cours de réaménagement: la première tranche des travaux, à hauteur de 500 000 euros, s'est achevée avec la création d'un belvédère et la cicatrization des pistes.

Entre 2013 et 2016, à l'Ozari, porte d'entrée du territoire, l'établissement a renaturalisé et réorganisé, à hauteur de deux millions d'euros, 66 ha où une dizaine de bâtiments ont été démolis et - entre autres objets du patrimoine rural - un ancien domaine agricole, une chapelle ou encore la tour génoise ont été reconstruits. "Le maintien des activités agricoles sur les prairies d'arrière-plage contribue à la gestion du site." Autour, 128 hectares sont protégés à l'embouchure du Fango, 66 ha à la pointe de Spanu, 34 ha à Crovani, 26 ha à Corbara et 12 ha aux îles de la Pietra, à L'Île-Rousse. "La temporalité pour l'acquisition du foncier, le montage des dossiers et la levée des fonds est incompressible".

L. M.